



L'AMO Droit des jeunes t'informe et te défend, maintenant à **Hannut, le mercredi de 9h30 à 13h**, rue de Tirlemont, 51 au 1^{er} étage (au dessus du centre culturel) ou en téléphonant au **085.31.71.75** pour fixer un rendez-vous.

Nous pouvons également vous rencontrer à **Wasseiges**, en prenant rendez-vous au 085.31.71.75. .

Qui sommes nous ?

Une AMO, un service d'aide en milieu ouvert, agréé par la Communauté Française
C'est GRATUIT ET CONFIDENTIEL

Notre équipe est composée de juristes et d'assistantes sociales

Qui pouvons nous aider ?

Les jeunes de 0 à 18 ans ainsi que leur famille

Que pouvons nous faire ?

- Information sur les droits des jeunes
- Démarches visant à faire respecter les droits des jeunes
- Suivi juridique et social

Plus concrètement, nous pouvons intervenir dans le cadre : Exclusion scolaire, refus d'inscription scolaire, problèmes de délibérations, contrats d'étudiants /apprentis, demande d'aide au CPAS, problèmes d'allocations familiales, problèmes de pension alimentaire, placement du jeune, fugue, abus sexuels, mise en ordre de séjour... .

Vous pouvez venir visiter notre site : www.droitdesjeunes.be